



COMMUNIQUE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT DU **14/01/2011**

Ce jour, vendredi 14 janvier 2011, s'est tenu un Conseil de Gouvernement sous la présidence du Premier Ministre SORO K. Guillaume. Les différents points abordés au cours de ce Conseil ont touché aux questions relatives à la diplomatie, aux finances, à la Défense et à la fonction Publique.

Au titre de la Diplomatie, le Ministre des Affaires Etrangères a fait le compte rendu de la mission qu'il a conduite en Angola. Il a livré au Conseil le contenu des entretiens que la délégation ivoirienne a eus avec le vice-président et le Ministre des Affaires Etrangères angolais. Ces entretiens qui ont été fructueux sont le gage d'un renforcement de l'amitié et des relations entre la Côte d'Ivoire et l'Angola. A la suite de la présentation des résultats de cette mission qui a connu un réel succès, le Gouvernement a tenu à remercier à nouveau le Président Jose Eduardo Dos Santos, Président de la République de l'Angola et son Gouvernement, pour l'accueil chaleureux réservé à la délégation ivoirienne.

Le Conseil a entendu une communication du Ministre relative à la nomination des Ambassadeurs dans les pays membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, et examiné le projet de nomination de nouveaux Ambassadeurs dans les pays africains.

Au titre du Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministre par intérim a fait le point de la situation des finances publiques et des relations avec les institutions. En ce qui concerne les finances publiques, il a indiqué que les instructions découlant de la session extraordinaire du Conseil des Ministres de l'UEMOA du 23 décembre 2010 à Bissau se mettaient en place avec une lenteur excessive du fait d'obstructions diverses de la part du Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Philippe Dacoury-Tabley ainsi que du Directeur National de la BCEAO pour la Côte d'Ivoire, Monsieur Denis N'GBE.

Le Ministre a souligné que cette attitude qui s'est poursuivie après la réunion des instances de l'UEMOA à Bamako cause un préjudice inacceptable à l'Etat de Côte d'Ivoire.

En effet, depuis les décisions du Conseil des Ministres extraordinaires de Bissau le 23 décembre 2010, des représentants non habilités ont opéré des décaissements pour plus de 70 milliards de francs CFA sur les comptes du Trésor à la BCEAO.

Après avoir entendu cette communication, le Conseil a instruit le Ministre de prendre toutes dispositions pour engager la responsabilité personnelle de Monsieur Philippe Dacoury-Tabley, et de Monsieur Denis N'GBE.

Au titre du Ministère de la Défense, le Conseil a entendu une communication relative à la préparation de la réunion des Chefs d'Etat-Major des Armées dans l'éventualité de l'usage de la force légitime par la CEDEAO pour restaurer le peuple ivoirien dans ses droits.

Dans ce cadre, le Général GUEU Michel, Chef de Cabinet militaire du Premier Ministre, et le Colonel-Major MIAN Gaston, Directeur de Cabinet du Ministre de la Défense, assisteront à la réunion des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO, les 18 et 19 janvier 2011 à Bamako.

Fait à Abidjan, le 14 janvier 2011
Pour le Gouvernement
Patrick ACHI
Ministre des Infrastructures Economiques
Porte-parole du Gouvernement